

Bureau d'études et séminaires : Biotechnologie pharmaceutique

UE 83

**CATEGORIE :** TECHNIQUE

**SECTION :** Sciences Industrielles

**OPTION :** Biotechnologie Pharmaceutique

**Année :** BLOC 5

**Acronyme :** TLU51BPBURET

**Langues d'enseignement :** Français

**Coordonnées du service :** HELdB - CAMPUS CERIA  
Bâtiment 10  
Avenue Emile Gryson 1 - 1070 Bruxelles

**Enseignant responsable :** PIETERCELIE A. - anne.pietercelie@cnildb.be

**Autre(s) enseignant(s) de l'UE :** Louis P.

**Nombre d'heures :** 45 h

**Nombre de crédits :** 5 ECTS (Facteur de pondération)

**Niveau du cycle :** 2

**Période :** Q1

**Cadre européen de certification :** Niveau 7

**Liste des UE pré requises :** Néant

**Liste des UE co requises :** Néant

**Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :**

Cours obligatoire dans le programme.

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :**

Au terme de sa formation, le master en **Sciences Industrielles Biotechnologie Pharmaceutique** est capable de

- \* **Prendre contact et dialoguer avec les partenaires industriels, académiques ou commerciaux afin de mener à bien un projet**
- \* **Communiquer de manière adéquate en fonction du public**
- \* **Seul ou en groupe, organiser son temps, planifier son travail et respecter les délais en tenant compte des priorités et des moyens**
- \* **Mobiliser, compléter et actualiser de manière critique, individuellement, ses connaissances notamment sur base de recherches bibliographiques et d'informations connexes**
- \* **Faire preuve de réflexivité, assume la responsabilité de ses choix et s'autoévaluer dans le cadre de ses projets**
- \* **Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes pour ses projets scientifiques**
- \* **Estimer les coûts, la rentabilité d'un projet, établir un budget**

**Autres connaissances ou compétences prérequis :**

Cours de Biochimie, de Génie génétique, de Biochimie Industrielle et de Génie Biochimique



**Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :**

**Bureau d'études :**

Objectifs :

\* Application de notions des enseignements de Biochimie industrielle, génie biochimique et/ou biotechnologie pharmaceutique dans une approche d'un nouveau problème industriel

Contenu :

\* Préparation d'un dossier technique par l'étudiant sur un sujet choisi parmi une liste remise en début d'année et présentation orale de ses recherches

**Séminaire pharmaceutique:**

Objectifs :

\* Développer l'esprit d'ouverture et d'initiative de l'étudiant

\* Rencontrer les acteurs du terrain et futurs employeurs potentiels

Contenu :

\* Confrontation à une situation réelle (visites d'usine, intervenants extérieurs...) variant chaque année

**Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :**

**Bureau d'études :**

travail personnel de l'étudiant – suivi régulier par l'enseignant des échéances

**Séminaire pharmaceutique:**

Exposés interactifs documentés par des présentations power-point

Visites sur le terrain

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session					
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral		
Bureau d'études	30	3	66%	0%	0%	50%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%
Séminaire : pharmaceutique	15	2	34%	50%	0%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

**Méthode de calcul de la note finale d'une UE**

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

**Remarque :**

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

**Séminaire pharmaceutique : évaluation continue et évaluation de la qualité d'un rapport de synthèse écrit**

**La note est calculée selon les modalités suivantes :**

- si aucune des notes n'est strictement inférieure à 10/20, la note finale est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage;
  - si au moins une note est inférieure à 10/20, la note attribuée à l'UE est la note la plus basse obtenue
- Justifier la NR en 2de session :

\* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est  $\geq 10/20$ .

**Informations complémentaires :**

L'UE est réussie si la note est supérieure ou égale à 10/20.

Les séminaires externes peuvent être en anglais.

**Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :**

À l'issue du cours de **Bureau d'études**, l'étudiant est capable de :

- \* Condenser, résumer, synthétiser et restituer une problématique spécifique au secteur pharmaceutique
- \* Proposer une solution à la situation-problème choisie en défendant son argumentaire tenant compte des contraintes techniques & financières
- \* Visualiser les pratiques industrielles en biotechnologie pharmaceutique et industries connexes (équipementiers, fournisseurs etc...)

À l'issue du cours de **Séminaire pharmaceutique**, l'étudiant est capable de :

- \* Evaluer les exigences pour l'implémentation d'un système de qualité applicable en laboratoire d'essais plus particulièrement orienté microbiologie et/ou biotechnologie appliquée au contrôle de médicaments
- \* Nouer les contacts utiles pour son futur métier d'ingénieur en biotechnologie pharmaceutique au niveau national et international



**Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :**

**Bureau d'études :**

**Séminaire pharmaceutique :**

Mise à disposition des présentations PPT et de leurs annexes ( non soumises à des droits ) sous forme PDF en fin de séminaire.

**Description des sources, des références et des supports SUGGERES :**

**Bureau d'études :**

**Séminaire pharmaceutique :**

Les sources et références sont détaillées à la fin de la présentation générale